

français présentait comme modèle, il n'y a que quelques années, aux femmes du monde entier.

Hubert LARUE.

MARCOUX LE CHANTRE

DANS son numéro du 30 juillet 1877, l'“Electeur” disait: “On ne saurait passer sous silence la mort de M. Joseph Marcoux sans commettre en quelque sorte une injustice. M. Marcoux avait une voix de bariton exceptionnellement rare. Elle a fait pendant trop longtemps l'ornement de nos cérémonies religieuses, elle en a rehaussé trop souvent l'éclat pour que nous ne le reconnaissons pas une fois au moins avec sincérité sur la tombe de celui qui en était doué. M. Marcoux, sous un autre ciel que le nôtre, dans une des grandes cités du vieux monde, aurait probablement éclipsé tous les chanteurs de notre époque. Sa voix avait une pureté, une étendue, une ampleur véritablement remarquable, et combien de fois n'avons-nous pas entendu des étrangers exprimer le regret que cet homme-là ne fût pas sur un théâtre plus favorable pour lui! Il aurait fait honneur à notre nationalité partout, et aurait certainement précédé l'Albani dans le chemin de la célébrité.”

J'ai bien connu Marcoux. J'étais tout jeune que, déjà, il était une des grosses personnalités de Saint-Roch. Fort bel homme, très joyeux compagnon, sa voix remarquable le faisait retenir pour chanter à tous les enterrements chics. Il en donnait pour l'argent et le goût des gens. En certains cas, il lui fallait prouver, pour maintenir sa réputation, qu'il chantait “fort”. A ce jeu, il érailla vite sa voix, et durant les dernières années, il ne fut plus — Capoul de l'enterrement — qu'un faible écho de lui-même. Il était entrepreneur de pompes funèbres et le plus gai qu'on ait connu dans cette sombre “occupation”, qui, ô mystère! a produit tant de gais lurons. Au cours d'une épidémie de fièvre, je fus l'un des seuls qui voulussent porter les corps en terre. J'avais alors une douzaine d'années. Marcoux m'amena un jour, rue du Palais, chez des Français qui

avaient perdu un enfant. Le père, très chagrin et pas mal ivre, s'obstinait à prononcer sur le corps du défunt (qui pouvait avoir vécu trois ans), une oraison funèbre qui durait depuis vingt minutes et menaçait d'en durer démésurément plus, quand Marcoux, très musculeux, empoignant l'orateur, le poussa dans un garde-robe et, après avoir donné un tour de clef, me fit déguerpir avec le corps qui ne passait pas par l'Eglise, pour raison d'hygiène ou autre, je ne me rappelle plus.

MISTIGRIS.

LE MANOIR DE GASPE

LE 30 avril dernier, le feu a été communiqué au Manoir de Gaspé (à St-Jean Port-Joli) par cheminée défectueuse et en un instant les vastes bâtiments qui avaient subi les coups du temps depuis cinquante ans près ont été rasés de fond en comble. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un léger amas de cendres de la vieille demeure historique, qui a abrité pendant tant d'années l'une des premières et des plus distinguées familles du Canada.

Le manoir de Gaspé était une vaste construction en bois qui avait conservé le cachet ancestral, et personne ne passait à St-Jean Port-Joli sans pousser une pointe vers la vieille demeure seigneuriale située dans le haut du village, à l'endroit appelé les Trois Saumons.

Le manoir avait été construit en 1763 ou 1164, et pendant grand nombre d'années avait été habité par les seigneurs de Gaspé.

Le manoir était loué depuis une quarantaine d'années à la famille Leclerc, mais restait la propriété des de Gaspé.

C'est dans cette demeure, relique du siècle passé, que M. Philippe Aubert de Gaspé, seigneur de St-Jean Port-Joli, née en 1786, écrivit, alors qu'il était âgé de 80 ans, ses mémoires si finement ciselés. Observateur fidèle et délicat, M. de Gaspé nous a laissé dans ces mémoires et ses “Anciens Canadiens”, un tableau fidèle des moeurs de ses ancêtres, relevés de souvenirs personnels qui font de ses ouvrages une lecture des plus attrayantes.